

Lille, le 3 octobre 2016

Syndicat National de l'Éducation Physique  
Fédération Syndicale Unitaire  
Académies de LILLE et d'AMIENS  
Marc BOULOGNE, Secrétaire Académique du SNEP-FSU Lille,  
135 Route de Bousois 59600 ASSEVENT  
Tel : 06.85.20.34.90. Email : [s3-lille@snepfsu.net](mailto:s3-lille@snepfsu.net)  
Michel GUELOU, Secrétaire Académique du SNEP-FSU Amiens,  
4 Rue de la Brasserie 60400 NOYON.  
Tel : 03.44.44.22.70. Email : [s3-amiens@snepfsu.net](mailto:s3-amiens@snepfsu.net)

A

Monsieur Xavier BERTRAND,  
Président du Conseil Régional des « HAUTS-DE-FRANCE »,  
Madame Manoëlle MARTIN,  
Vice-Présidente déléguées aux Lycées de la Région « HAUTS-DE-FRANCE »,

Monsieur le Président,  
Madame la Vice-Présidente,

Dans le cadre du dialogue social et de la représentativité des organisations syndicales aux deux CAEN de la Région « HAUTS-DE-FRANCE », le SNEP-FSU d'AMIENS s'est déjà adressé à vous dans un courrier en date du 30 juin 2016. Les deux sections académiques du SNEP-FSU de LILLE et d'AMIENS vous interpellent de nouveau pour avoir des réponses à de nombreux questionnements. Le courrier Du SNEP-FSU Amiens vous interrogeait sur les aides concernant les pratiques sportives des lycéens-lycéennes (EPS et Sport Scolaire).

Les modalités d'aides financières pour les pratiques sportives des lycéens-lycéennes dans les deux anciennes régions, et donc dans les deux académies étaient assez différentes.

Alors que dans la région Picardie et l'académie d'Amiens les lycéens-lycéennes étaient aidés dans le cadre de la carte « cursus » et les lycées-LP par une subvention spécifique pour les pratiques sportives des lycéens ; d'autres dispositifs existaient dans la région Nord Pas de Calais et l'académie de Lille : aide directe aux Associations Sportives des EPLE - aide aux sections sportives - aide à l'EPS sur le chapitre budgétaire pédagogique (AP) de l'EPLE favorisant la gratuité et l'innovation des pratiques sportives des lycéens-lycéennes.

Dans l'académie de Lille existait un groupe de travail régional issu du CAEN (pluraliste et ouvert à tous les acteurs concernés par les pratiques sportives des lycéens-lycéennes). Cet espace de consultation a fait avancer, de façon significative, la qualité des enseignements des pratiques sportives auprès des lycéens-lycéennes de l'académie de Lille.

Il traitait des sujets suivants (non exhaustif) :

- subventions aux associations sportives des EPLE,
- subventions aux sections sportives,
- accessibilité aux équipements sportifs des lycéens-lycéennes (location - convention tripartite pour les utilisateurs..),
- construction - rénovation d'équipements sportifs, discussion autour des référentiels et des maitrises d'ouvrages,
- travail sur les appels d'offre concernant le matériel nécessaire aux pratiques sportives et à l'EPS,
- le sport scolaire et sa structure UNSS....

Les réflexions de ce groupe de travail, qui s'est réuni régulièrement depuis plus de 15 ans, ont abouti, en particulier, à l'écriture fin 2011 du « Référentiel de Programmation d'Equipements sportifs » pour le lycée du troisième millénaire.

Ce référentiel de la région Nord Pas De Calais est d'ailleurs cité en exemple dans le guide du Ministère de l'Éducation Nationale « L'accès aux équipements sportifs pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive et pour l'ensemble des pratiques sportives scolaires » édité en 2013.

Les équipes d'EPS de lycées-LP, des deux académies, nous interrogent actuellement sur le devenir des aides et subventions pour le développement des pratiques sportives des lycéens-lycéennes, tant sur le plan de l'EPS obligatoire que sur celui du sport scolaire (UNSS).

Nous sollicitons une audience de votre part pour clarifier cette situation et connaître vos intentions sur les différentes politiques budgétaires concernant ces sujets. Nous sommes également toujours volontaires pour participer à un groupe de travail régional « HAUTS-DE-FRANCE ».

Au nom des sections académiques SNEP-FSU de Lille et d'Amiens, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Madame la Vice-Présidente, l'expression de notre attachement au Service Public de l'Éducation Nationale.

Michel GUELOU  
Secrétaire académique du SNEP-FSU AMIENS

Marc BOULOGNE  
Secrétaire académique du SNEP-FSU de LILLE

